



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 mars 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 15 mars 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Selon une habitude aussi courante que détestable, le Représentant permanent de l'Arménie s'est encore une fois permis, dans la lettre qu'il vous a adressée le 1er mars 2004 (S/2004/168), de donner à fond dans un excès de mythes, de déformations des faits et d'accusations sans fondement à l'égard de mon pays.

Il est très tentant de traiter par le mépris la rhétorique totalement trompeuse, destructrice et simpliste dont est imprégnée cette lettre diffamatoire pleine de calomnies.

Il est cependant indispensable de clarifier certains points soulevés pour éviter que ne se construise un autre mythe arménien, tous étant faux et dangereux. Si je le fais, c'est parce que je suis convaincu de la sagesse de l'idée selon laquelle, parfois, l'ennemi de la vérité n'est pas un mensonge mais un mythe.

C'est justement le mythe selon lequel le Haut-Karabakh n'a jamais fait partie de l'Azerbaïdjan et a été « transféré par Staline à l'Azerbaïdjan soviétique », qui a conduit l'Arménie à lancer une guerre d'agression contre l'Azerbaïdjan en occupant et en annexant illégalement la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh et autres parties du territoire azerbaïdjanais qu'elle occupait.

C'est un fait historique que les premiers Arméniens se sont installés au Karabakh en 1828 lorsque la Russie tsariste a voulu « arméniser » le Khanat azerbaïdjanais du Karabakh après les guerres russo-persanes, créant par-là une source d'instabilité persistante dans la région. Le monument érigé par les Arméniens au Haut-Karabakh en 1978 pour célébrer le 150e anniversaire de l'arrivée des premiers Arméniens de la région persane de Maraga au Haut-Karabakh en témoigne clairement. Toutefois, le monument n'est resté en place que 10 ans; en effet, lorsque l'Arménie a attaqué l'Azerbaïdjan en 1988 sous prétexte de donner aux Arméniens du Haut-Karabakh la possibilité d'exercer leur droit à l'autodétermination, l'inscription « Maraga-150 » qui figurait sur le monument a immédiatement disparu. Il n'est pas difficile de deviner pourquoi. Ledit monument marquait une date très importante : celle de l'arrivée des premiers Arméniens au Karabakh.

En ce qui concerne la décision du régime stalinien susmentionnée, il existe des preuves écrites irréfutables que la décision de « maintenir » (et absolument pas de « transférer ») le Haut-Karabakh en Azerbaïdjan a été prise le 5 juillet 1921 non pas par Staline lui-même, mais par un organe collégial – le Bureau du Caucase du Parti



communiste russe – qui était composé de plusieurs Arméniens, de représentants d'autres nationalités et de seulement deux Azerbaïdjanais.

En ce qui concerne les sempiternelles accusations de massacre d'Arméniens à Soumgaït, Ganja et Bakou, je suggère à mon homologue arménien de répondre, avant de succomber à une nouvelle crise d'azerbaïdjanophobie et d'hystérie, à une question simple mais très pertinente : ces provocations habilement imaginées, qui ont été orchestrées et exécutées par l'organisation terroriste arménienne « Krunk » et le KGB soviétique, auraient-elles eu lieu en 1988 si l'Arménie n'avait pas procédé par la force, fin 1987-début 1988, à la déportation inhumaine de 200 000 Azerbaïdjanais de souche, qui vivaient depuis des siècles dans les régions arméniennes de Kafan et Megri? Un grand nombre de ces personnes terrorisées, qui avaient perdu tout ce qu'elles possédaient, se sont réfugiées temporairement à Soumgaït et dans d'autres villes d'Azerbaïdjan.

La partie arménienne aura probablement du mal à expliquer pourquoi, plusieurs jours avant les événements, plusieurs stations de télévision, arméniennes et autres, ont envoyé des correspondants en Azerbaïdjan pour couvrir les massacres « imminents », tandis que de nombreuses familles arméniennes aisées de Soumgaït avaient quitté la ville bien avant les événements.

C'est un fait bien établi que pendant ces événements, qui avaient pour but de créer un climat de chaos et de désordre, des Arméniens ont activement participé aux massacres et qu'un Arménien a même été l'un des principaux assassins et pilliers pendant ces jours tragiques : le criminel Eduard Grigoryan, trois fois condamné, membre de l'organisation « Krunk », qui a personnellement tué cinq Arméniens.

La référence à la réponse de l'Azerbaïdjan à la « voie pacifique » choisie par les Arméniens « pour exercer leur droit à l'autodétermination » est totalement trompeuse et dépourvue de pertinence. L'Arménie considère-t-elle que la création de formations armées de militants, le transfert illégal d'armes au Haut-Karabakh, l'exécution d'actes de sabotage contre l'État azerbaïdjanais et, enfin, le meurtre de deux civils azerbaïdjanais le 24 février 1988 sont des « moyens pacifiques d'atteindre leurs buts »?

Quant au fameux argument selon lequel l'agression arménienne contre l'Azerbaïdjan avait pour objet de permettre aux Arméniens vivant dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh d'exercer leur droit à l'autodétermination, ce n'est rien d'autre qu'un moyen imaginé par l'Arménie – invoquer un principe supérieur du droit international – pour se couvrir et occuper et annexer illégalement le territoire d'un État souverain, membre de l'Organisation des Nations Unies. Les Arméniens ont déjà exercé leur droit à l'autodétermination en formant un État souverain – la République d'Arménie – et ne peuvent utiliser ce prétexte pour affaiblir les normes et principes fondamentaux du droit international, en particulier en exécutant leur plan par la violence et le recours à la force et en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

En ce qui concerne la référence au document du Parlement européen, qui date de l'époque où l'Arménie et l'Azerbaïdjan faisaient partie de l'Union soviétique (!), et que l'Ambassadeur d'Arménie a soigneusement choisi parmi les archives, elle ne m'a guère étonné, étant donné qu'il n'aurait pas pu trouver d'autres références sur la question depuis lors, en particulier après que la République d'Azerbaïdjan eut accédé à l'indépendance, établi des relations de coopération avec le Parlement

européen et commencé à contrer les efforts tendancieux et destructeurs déployés par les groupes de pression arméniens en Europe pour influencer sur la prise de décisions dans les instances internationales.

Par contre, j'appelle votre attention sur un autre document officiel du Parlement européen, daté du 26 février 2002, selon lequel la Commission parlementaire de coopération Union européenne-Azerbaïdjan a observé une minute de silence au début de sa réunion en hommage aux victimes de la tragédie de Khojaly des 25 et 26 février 1992 et, au sujet de la situation concernant le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan relatif à la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh, a déclaré ce qui suit :

« ... Demande instamment au Groupe de Minsk de l'OSCE de redoubler d'efforts et d'élaborer des propositions pour trouver au conflit une solution juste, équitable et durable fondée sur les principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et l'inviolabilité de leurs frontières;

Condamne la pratique du fait accompli, qui ne peut servir de base à un règlement, et souligne qu'aucune valeur juridique ne peut être reconnue à la situation actuelle dans les régions occupées de la République d'Azerbaïdjan, ni à aucune mesure prise pour consolider le statu quo;

Note avec regret la réticence de l'Arménie à accepter la proposition de l'Azerbaïdjan, qu'a appuyée l'Union européenne, de retirer ses forces des territoires occupés le long de la voie de chemin de fer Bakou-Nakhitchevan-Erevan et de remettre la voie en état – ce qui représente un ensemble global de mesures pour le règlement du conflit – ainsi que de rétablir la coopération, et lance un appel pour que soit saisie cette occasion de sortir la situation de l'impasse où elle se trouve. »

Au lieu de revêtir avec cynisme un masque de victime et de réécrire l'histoire en fonction de ses propres intérêts égoïstes, l'Arménie devrait avoir honte et se repentir de ses crimes contre l'humanité, pour lesquels il ne saurait y avoir de prescription. Nous sommes convaincus que le jour viendra où les dirigeants du régime arménien criminel qui a préparé et perpétré le génocide des Azerbaïdjanais de Khojaly devront rendre des comptes devant la justice internationale.

De fait, par sa gravité, le crime commis par l'Arménie est à placer dans l'histoire contemporaine sur le même plan que les génocides perpétrés à Srebrenica, au Rwanda ou au Burundi. La ville de Khojaly, dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh, où vivaient 7 000 Azerbaïdjanais, a été assiégée par l'Arménie pendant plus de quatre mois, privée de services médicaux et de vivres.

Dans la nuit du 25 au 26 février 1992, des unités de l'armée arménienne ont attaqué la ville de cinq côtés et l'ont entièrement détruite et incendiée, en massacrant sa population.

En l'espace d'une nuit, les unités de l'armée arménienne ont tué 613 civils innocents, dont 106 femmes et 83 enfants et 70 personnes âgées, au seul motif qu'ils étaient Azerbaïdjanais. Six familles ont été entièrement décimées, 25 enfants sont devenus complètement orphelins et 130 autres ont perdu l'un de leurs parents. Plus d'un millier de civils ont été blessés par balle et 1 275 habitants ont été pris en otage. Cinquante-six personnes ont été brûlées vives de manière particulièrement

cruelle et féroce. Elles ont été scalpées et décapitées, on leur a arraché les yeux et on a ouvert les ventres des femmes enceintes à coups de baïonnette.

Le massacre de Khojaly n'est pas une explosion de violence incontrôlée à mettre au compte de la guerre, mais bien plutôt un massacre délibéré, caractérisé par un recours excessif à la force afin d'intimider la population azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh. D'ailleurs, l'un des responsables de ce crime, l'actuel Ministre de la défense de la République d'Arménie, Serzh Sarkissian, admet avec cynisme le motif qui a présidé au massacre de Khojaly : « [...] Avant Khojaly, les Azerbaïdjanais ne nous prenaient pas au sérieux, ils pensaient que les Arméniens étaient incapables de lever la main sur des populations civiles. Nous pouvions faire voler ce stéréotype en éclats. Et c'est ce qui s'est passé* ».

La théorie selon laquelle l'Arménie aurait adopté une approche constructive et pacifique pendant les 12 années du processus de négociation, alors que l'Azerbaïdjan serait demeuré intransigeant est un autre mythe fabriqué de toutes pièces, auquel l'Ambassadeur de l'Arménie lui-même a de la peine à croire.

N'est-ce pas l'Arménie qui a continué de ne pas se conformer aux résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993) du Conseil de sécurité de l'ONU?

N'est-ce pas le parti de la guerre en Arménie qui a systématiquement torpillé toute possibilité de percée dans les négociations et renversé le Président de l'Arménie alors en exercice, L. Ter-Petrosian (après qu'il est parvenu à un accord avec l'ancien Président de l'Azerbaïdjan, Heydar Aliyev, et les coprésidents du Groupe de Minsk), ou rejeté les autres propositions avancées par les médiateurs internationaux?

N'est-ce pas l'Arménie qui, la première, a forgé le mythe de soi-disant arrangements et essayé par la suite de convaincre le monde entier de la véracité de ces allégations, entraînant par là même un durcissement du conflit?

Enfin, n'est-ce pas l'Arménie qui a rejeté toutes les ouvertures de paix faites par des intermédiaires internationaux impartiaux, notamment la proposition de l'Union européenne concernant certaines mesures de confiance pour sortir le processus de paix de l'impasse au moyen du retrait des forces armées arméniennes des cinq zones occupées en Azerbaïdjan (Zangelan, Djabrail, Gubadly, Fizuli et Agdam), en contrepartie de la réouverture de la voie ferrée Bakou-Nakhitchevan-Erevan?

Mais une telle proposition est bien sûr inacceptable pour les « fins » dirigeants arméniens, les bellicistes du Karabakh consacrés héros nationaux, pour la simple et bonne raison que la « pauvre Arménie victime d'années de souffrance » se verrait alors privée d'un autre de ses mythes favoris, celui du soi-disant « blocus ».

Pour ce qui est du tragique incident survenu à Budapest, il faut se garder d'en tirer des conclusions hâtives et de lancer des accusations alors que l'enquête est encore en cours et il est inacceptable de profiter de manière cynique de cet incident pour apaiser les tensions internes et leurrer la communauté internationale.

* Tomas de Waal, *Black Garden: Armenia and Azerbaijan Through Peace and War*, New York University, 2003, p. 172.

Enfin, au lieu d'accuser les dirigeants azerbaïdjanais d'encourager une « montée de l'agressivité » au sein de la société, la partie arménienne ferait bien de prendre conscience que la société azerbaïdjanaise est plus soudée que jamais dans sa détermination à parvenir à un règlement du conflit qui mette un terme aux conséquences de l'agression arménienne. Les dirigeants azerbaïdjanais souhaitent quant à eux parvenir à un règlement pacifique du conflit conformément aux normes et principes du droit international.

Ce qui est dangereux, en revanche, c'est la déclaration du Président de l'Arménie, M. Kocharian, qui a suggéré que les Azerbaïdjanais et les Arméniens ne pouvaient pas s'entendre et qu'il était donc impossible qu'ils coexistent au sein d'un même État. Qu'il me soit permis de rappeler à cet égard que si tous les Azerbaïdjanais ont été chassés d'Arménie et du Haut-Karabakh, quelque 30 000 Arméniens vivent toujours à Bakou et ailleurs en Azerbaïdjan.

Pour terminer, j'aimerais souligner une fois de plus que l'Arménie peut toujours essayer de camoufler ses visées annexionnistes sur l'Azerbaïdjan souverain en invoquant le principe supérieur du droit des peuples à l'autodétermination, mais que tous ces efforts constituent une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international et sont voués à l'échec.

La création de mythes grossiers, les lettres et déclarations en tout genre, les déformations de textes, les interprétations biaisées de l'histoire ou les manœuvres diplomatiques abusives n'y changeront rien. Le moment est venu de rejeter la rhétorique agressive et cynique de l'Arménie et de traduire en justice l'État agresseur et son régime fantoche criminel dans les territoires azerbaïdjanais occupés.

Seul un coup d'arrêt à la stratégie d'agression inique de l'Arménie, glorifiant l'occupation au nom de la cause nationale censée la rendre moins haïssable et méprisable, peut aboutir à une paix durable et mettre un terme aux souffrances des deux peuples.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Yashar T. Aliyev